

TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS



PROGRAMME DE FORMATION



Public cible :

Tous les salariés intervenants en hauteur, nécessitant le port de harnais.
4 à 10 personnes maximum



Modalités et Délais d'accès :

Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation



Pré-requis :

Formation accessible sans pré-requis



Durée :

7h - 1 jours



Châlons en Champagne,
Reims,
Charleville-Mézières,
Troyes,
Chaumont,
Saint-Dizier.



Inter-entreprise :

200€ HT / personne

Intra-entreprise : nous contacter à
commercial@almea-formations.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable à l'issue de la formation :

- Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liées aux activités physiques.
- Appréhender les règles générales de sécurité applicables lors de travaux en hauteur.
- Identifier les différents équipements de protection individuelle antichute.
- Savoir identifier et évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protections appropriées.
- Maîtriser les techniques relatives à l'utilisation du harnais de sécurité et des systèmes antichute.
- Acquérir les pratiques de vérification et d'entretien du matériel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Formation en présentiel
- Salle dédiée avec vidéoprojecteur
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents

MOYENS D'ÉVALUATIONS DES ACQUIS :

- Quizz, étude de cas
- Evaluation de fin de formation
- Attestation de formation délivrée par Alméa
- Selon les articles R.4323-106 et R4323-106 du code du travail : Recyclage conseillé tous les 3 ans.

PROGRAMME DE FORMATION :

• Formation Théorique

- > Statistique des accidents du travail.
- > Dispositions réglementaires.
- > Droits, obligations et responsabilités.
- > Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations.
- > La prévention contre les risques de chutes de hauteur (démarche globale de prévention, analyse et préparation des situations de travail, formations...).

SUITE DU PROGRAMME DE FORMATION :

- > Caractéristiques des moyens de protection individuelle.
- > Choix d'un dispositif de protection individuelle.
- > Choix du système antichute en adéquation avec le poste de travail, Accrochage du harnais.
- > Conséquences d'une chute, facteur de chute, force choc, tirant d'air
- > Maintenance des EPI antichute.
- > Les protections collectives (moyens d'accès, poste de travail avec protection collective, échafaudages, PEMP, barrières, filet de sécurité...).
- > Conditions d'utilisation des Equipement de Protection Collective.

• Formation Pratique

- > Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI.
- > Port et réglage du harnais.
- > Mise en œuvre des systèmes de liaisons.
- > Choix du système antichute en adéquation avec le poste de travail.
- > Fixation et point d'ancrage.
- > Réalisation de déplacements et mise en sécurité du poste de travail en hauteur sur équipements concernés : utilisation du harnais et systèmes de liaison.
- > Conditions d'utilisation des Equipement de Protection Collective.